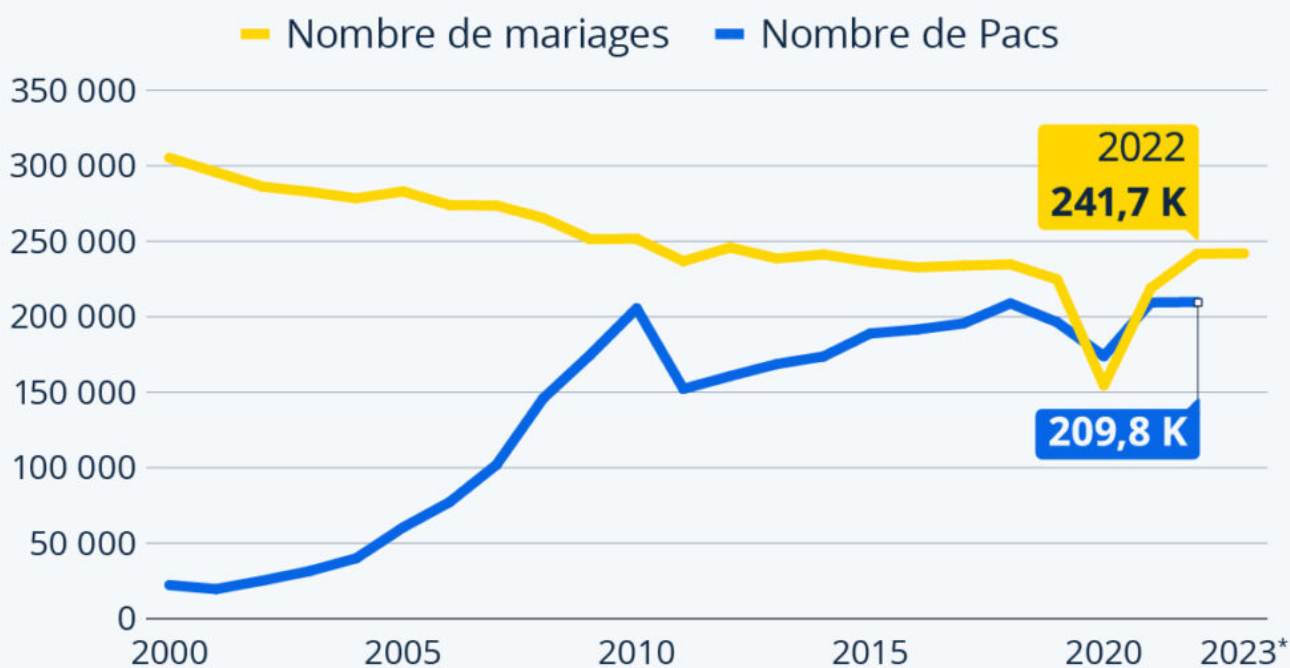


Écrit par le 17 juin 2025

Il y a aujourd'hui presque autant de Pacs que de mariages

Il y a aujourd'hui presque autant de Pacs que de mariages

Évolution du nombre de mariages et de Pactes civils de solidarité (Pacs) conclus en France entre 2000 et 2023



* Données 2023 provisoires arrêtées à fin 2023 pour les mariages ; données 2023 non disponibles pour les Pacs. Le Pacs a été instauré en 1999.

Source : Insee



statista

Ecrit par le 17 juin 2025

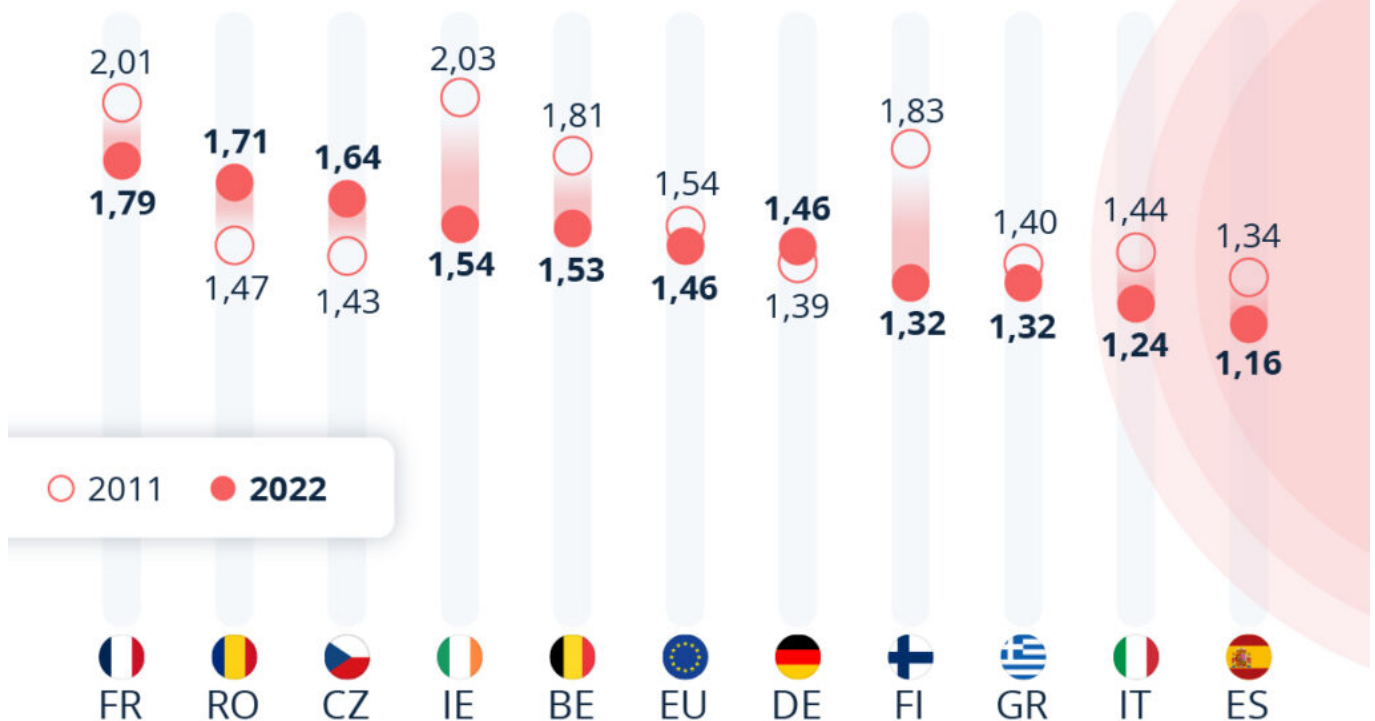
Le pacte civil de solidarité (Pacs) a vingt-cinq ans cette année. Instauré sous le gouvernement Jospin en novembre 1999, afin, entre autres, de protéger les couples de même sexe, il a progressivement été plébiscité par les couples hétérosexuels, si bien qu'aujourd'hui, on compte presque autant de Pacs conclus chaque année que de mariages. Comme le met en avant notre infographie, basée sur le dernier [bilan démographique](#) de l'Insee, ceci est lié au fait que l'institution du mariage tend à s'éroder en France, tandis que le Pacs connaît lui une montée en puissance.

En 2022 comme en 2023, autour de 242 000 mariages ont été prononcés en France. Un chiffre en baisse par rapport à la moyenne qui était mesurée au début du XXI^e siècle - 266 000 unions par an entre 2002 et 2012 - et très loin des plus de 300 000 mariages célébrés au passage à l'an 2000. À l'inverse, au cours des vingt dernières années, le nombre de Pacs conclus chaque année a été multiplié par huit, passant d'environ 25 000 en 2002, à près de 210 000 en 2022. Depuis sa création, le nombre de Pacs a dépassé une fois celui des mariages : en 2020, une année qui était peu propice aux festivités nuptiales.

Ecrit par le 17 juin 2025

Comment la fécondité évolue-t-elle en Europe ?

Nombre moyen d'enfants par femme dans une sélection de pays de l'Union européenne en 2011 et en 2022



Source : Eurostat



statista

Cliquer sur l'image pour l'agrandir.

Comment la fécondité évolue-t-elle en Europe ?

En 2022, dernière année pour lesquelles les données d'[Eurostat](https://www.eurostat.eu) sont disponibles, le nombre moyen d'enfants par femmes dans l'Union européenne (UE) était de 1,46. Un chiffre en légère baisse par rapport au début de la décennie précédente (1,54 en 2011) et qui est insuffisant pour que la population

Ecrit par le 17 juin 2025

européenne se renouvelle d'elle-même, hors apport migratoire. En effet, le seuil de renouvellement des générations est estimé à 2,05 enfants par femme - un taux dont les Européens sont aujourd'hui loin. Dans quels pays de l'UE les taux de fécondité sont les plus élevés, et comment ont-ils évolué au cours de la décennie écoulée ?

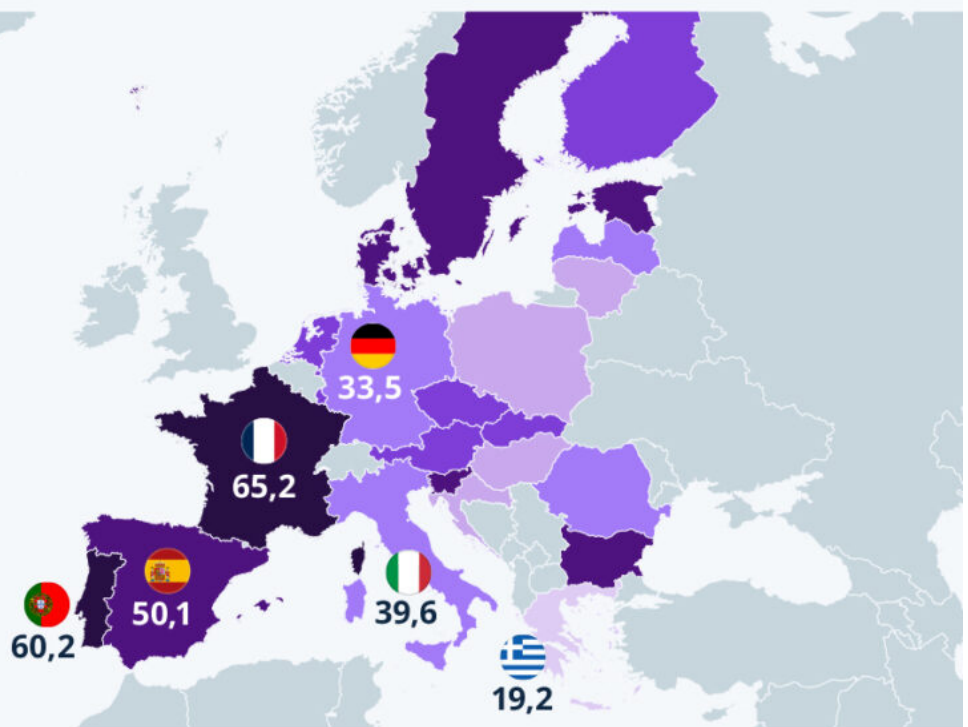
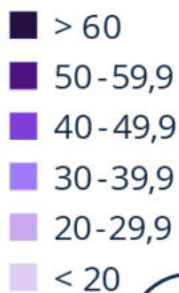
Comme le met en avant notre infographie, les tendances sont très variables selon les pays. De 2011 à 2022, certains pays, comme la Roumanie, la Tchéquie et l'Allemagne, ont ainsi vu leur taux de fécondité augmenter (de 5 à 15 %), tandis que dans d'autres pays, comme la France, l'Italie, l'Irlande et la Finlande, il a diminué (de 10 à 30 %). Ainsi, si les [Françaises](#) avaient toujours le taux de fécondité le plus élevé de l'UE en 2022 (1,79 enfant par femme), elles pourraient prochainement être dépassées par les Roumaines (1,71). Les taux de fécondité les plus bas de l'UE sont mesurés en Italie (1,25 en 2022), en Espagne (1,19) et à Malte (1,13).

Selon le démographe Gilles Pinson, interviewé par [Le Monde](#), les différences entre les pays d'Europe du Sud et du Nord s'expliquent en partie par le niveau des politiques d'emploi favorables à la famille, ces dernières étant nettement moins développées dans les pays d'Europe du Sud. Quant aux pays de l'Est, après avoir vu leurs taux de fécondité chuter dans les années ayant suivi la dislocation de l'URSS, ils connaissent une augmentation de cet indicateur démographique depuis les années 2000.

Écrit par le 17 juin 2025

La France, championne des bébés nés hors mariage

Pourcentage de naissances hors mariage dans l'Union européenne en 2022



Danemark : données de 2021.

Source : Eurostat



statista

Cliquer sur l'image pour l'agrandir.

La France, championne des bébés nés hors mariage

En 2022, la France était le pays de l'Union européenne avec le plus haut taux de fécondité : le nombre moyen d'enfants par femme y était alors de 1,79, soit bien au dessus de la moyenne de l'UE, qui se situait à 1,46. Et, comme le montrent des données d'Eurostat, les Français sont également les plus nombreux de

Ecrit par le 17 juin 2025

l'UE à avoir des enfants hors mariage. En 2022, un peu plus de 65 % des bébés nés en France avaient des parents non-mariés, les enfants nés de parents mariés étaient ainsi très largement minoritaires. La diffusion du Pacs (Pacte civil de solidarité) et des unions libres, au détriment du mariage, ainsi que le recul de l'âge au mariage ont rendu les naissances hors mariage majoritaires dès 2006.

Cependant, la France n'était pas le seul pays de l'Union européenne dans lequel une majorité d'enfants naissent hors mariage. Ils étaient un peu plus de 60 % au Portugal, et plus de la moitié en Espagne, au Danemark, en Estonie, en Slovénie, en Suède et en Bulgarie. À l'inverse, les mœurs de certains de nos voisins européens semblent plus traditionnelles : en Grèce, où le taux le plus bas de naissances hors mariage est observé, il était d'un peu plus de 19 %, ce qui veut dire qu'environ 80 % des enfants nés dans le pays en 2022 avaient des parents mariés. Chez nos voisins allemands, seulement un tiers des naissances environ avaient lieu hors mariage.

De Tristan Gaudiaut et Valentine Fourreau pour [Statista](#)

L'ampleur de la violence faite aux femmes dans le cercle conjugal

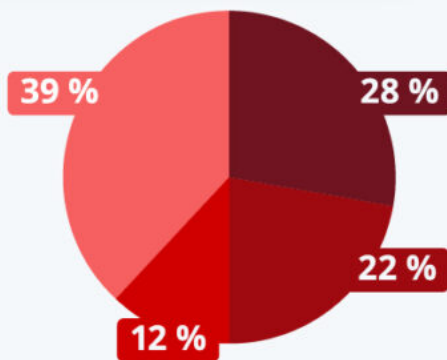
Ecrit par le 17 juin 2025

L'ampleur de la violence faite aux femmes au sein du couple

Répartition des faits de violences sexuelles et féminicides subis par les femmes, selon le lien avec l'agresseur en France

Violences sexuelles

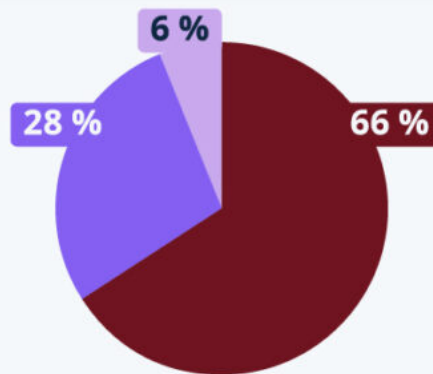
230 000 femmes ont été victimes de viols, tentatives de viol et/ou agressions sexuelles en **2022**



- (Ex-)conjoint
- Ami, collègue, camarade, voisin
- Autre auteur connu
- Auteur inconnu

Féminicides

Un peu plus de **800 femmes** ont été victimes de féminicides **entre 2019 et 2022**



- (Ex-)conjoint
- Autre membre de la famille
- Auteur hors du cercle familial

Données arrondies

Sources : ministère de l'Intérieur (enquête VRS 2023), DNPJ via ONUDC



statista

Dans son dernier [rapport annuel](#), l'Observatoire national des violences faites aux femmes estime que plus de 370 000 femmes ont été victimes de violences physiques, sexuelles et/ou psychologiques ou verbales de la part de leur conjoint ou ex-conjoint en 2022 en France. La violence au sein du couple est caractérisée par la répétition des épisodes violents : sept victimes sur dix (70 %) ont déclaré avoir subi plusieurs fois ce type de violences. Cependant, pour diverses raisons, il reste difficile pour les victimes de

Ecrit par le 17 juin 2025

pousser la porte d'un commissariat afin d'accéder à la justice. En effet, seule une femme sur sept (16 %) victime de violences conjugales a déclaré avoir déjà déposé plainte.

Les femmes sont les premières victimes des violences conjugales : elles représentent environ trois quarts des victimes de violences au sein du couple, contre 58 % pour l'ensemble des victimes de violences dans le pays. Comme le montre notre infographie, basée sur plusieurs sources (enquête VRS 2023, DNPJ), sur les 230 000 femmes victimes de viols, tentatives de viol et/ou agressions sexuelles en 2022, la plupart (62 %) connaissaient leur agresseur. Dans 28 % des cas, ces violences ont été commises par un conjoint ou ex-conjoint, et dans 22 % des cas, par un ami, collègue, camarade ou voisin. En ce qui concerne les [féminicides recensés en France](#) entre 2019 et 2022, soit un peu plus de 800 homicides volontaires, les deux tiers (66 %) ont été perpétrés par un (ex-)conjoint.

Féminicides conjugaux : une centaine de femmes tuées chaque année en France

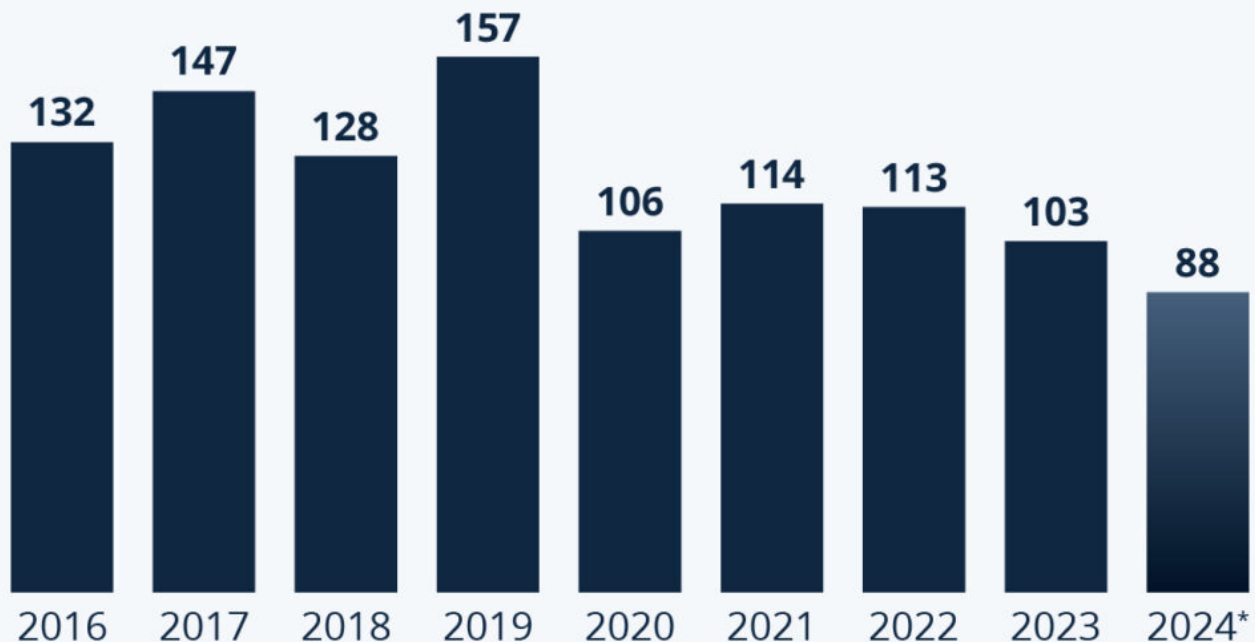
En 2022, l'Observatoire national des violences faites aux femmes estimait le nombre de femmes victimes de violences physiques, sexuelles et/ou psychologiques de la part de leur conjoint ou ex-conjoint à plus de 370 000 par an en France ; sept femmes victimes sur dix déclaraient également être victimes de faits répétés. De plus, si plus des trois quarts des victimes d'homicides en France sont des hommes (77 %), le plus souvent en dehors du cadre familial (93 %), les femmes représentent à l'inverse 65 % des victimes dans le cadre familial, et même 73 % dans le cadre conjugal, selon les chiffres de 2023 publiés par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure ([SSMSI](#)).

D'après les données du collectif [Féminicides par compagnon ou ex](#), sur lesquelles se basent notre infographie, une centaine de femmes sont tuées chaque année par leur compagnon ou ex-compagnon en France. Le collectif, qui recense depuis 2016 les femmes victimes de ces crimes conjugaux en France métropolitaine et dans les DROM-COM, a ainsi décompté 103 femmes victimes de [féminicides](#) conjugaux l'an dernier, et chiffre s'élève pour le moment à 88 en 2024 (en date du 7 novembre). Entre 2016 et 2023, 125 victimes ont été dénombrées en moyenne chaque année.

Ecrit par le 17 juin 2025

Féminicides conjugaux : une centaine de victimes par an

Nombre de féminicides commis par un compagnon ou ex-compagnon en France, par année



* en date du 7 novembre.

Source : Collectif Féminicides par compagnon ou ex



statista

Plus de 50 000 femmes ont été tuées par un proche en 2023 dans le monde

Selon un [nouveau rapport](#) publié par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), plus de 50 000 femmes et jeunes filles auraient été tuées par des (ex-)conjoints ou des membres de leur famille dans le monde en 2023. En moyenne, cela équivaut à 140 victimes chaque jour. Si les hommes sont beaucoup plus nombreux que les femmes à être tués dans des [homicides dans le monde](#) (80 % des

Écrit par le 17 juin 2025

victimes d'homicides étaient des hommes en 2023, la plupart tués par des inconnus), les femmes sont surreprésentées dans les violences familiales, puisque près de 60 % de toutes les femmes tuées volontairement en 2023 ont été victimes d'un homicide commis par un (ex-)conjoint ou un membre de leur famille.

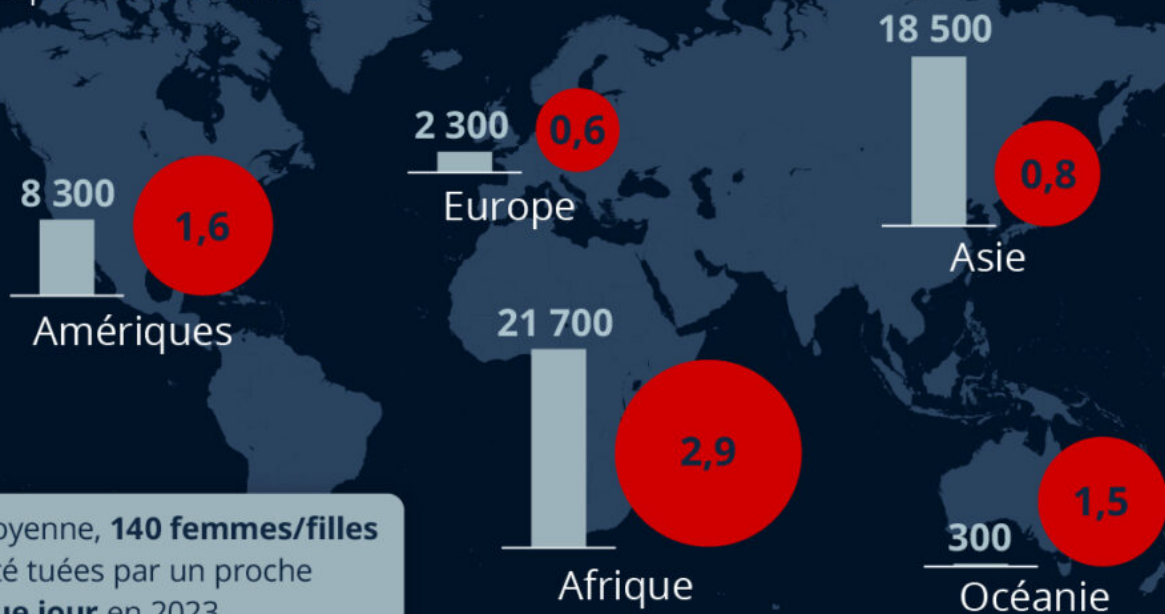
Comme le montre notre carte, basée sur les estimations des Nations unies, les féminicides se produisent dans toutes les régions du globe. En 2023, l'Afrique était la région qui comptait le plus grand nombre de [féminicides commis par un conjoint](#) ou membre de la famille, soit 21 700 cas. Les femmes africaines sont également les plus exposées au risque de féminicide, avec 2,9 femmes tuées par un proche pour 100 000 femmes. En chiffres absolus, l'Asie arrive en deuxième position avec 18 500 victimes cette année-là, tandis que les Amériques présentent le deuxième taux de féminicides le plus élevé (1,6 pour 100 000 femmes). Les chercheurs de l'ONU soulignent toutefois que ces chiffres correspondent à des estimations et que la disponibilité des données, c'est-à-dire le nombre de pays communiquant des chiffres sur les féminicides conjugaux et familiaux, a diminué de moitié entre 2020 et 2023.

Ecrit par le 17 juin 2025

Plus de 50 000 femmes ont été tuées par un proche en 2023

Estimation du nombre de femmes/filles tuées par leur (ex-)conjoint ou un membre de leur famille en 2023, par région

- Total des féminicides commis par un conjoint/membre de la famille
- Taux pour 100 000 femmes



En moyenne, **140 femmes/filles** ont été tuées par un proche **chaque jour** en 2023.

Source : UNODC



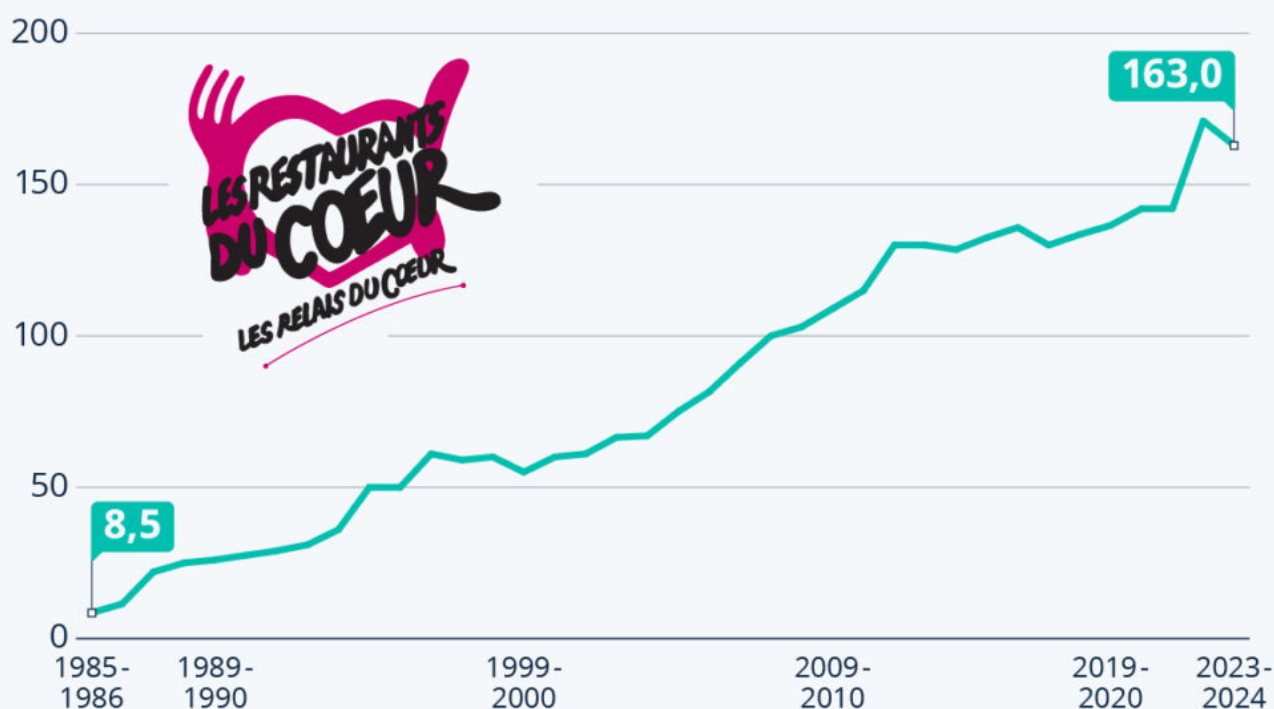
statista

De Valentine Fourreau et Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Les Restos du Cœur distribuent toujours plus de repas

Les Restos du Cœur distribuent toujours plus de repas

Nombre de repas servis par les Restos du Cœur en France entre 1985 et 2024 (en millions)



Source : Restos du Cœur



statista

Ecrit par le 17 juin 2025

Les Restos du Cœur viennent de lancer leur 40e campagne de distribution alimentaire. L'association, créée par Coluche en 1985, a failli mettre la clé sous la porte l'année dernière suite déjà des difficultés financières liées à l'inflation ainsi qu'à un afflux historique de bénéficiaires. En septembre 2023, le patron des Restos du Cœur avait annoncé que l'association avait besoin de 35 millions d'euros pour boucler l'année à l'équilibre, et cet appel à la solidarité avait déclenché une avalanche de dons (les joueurs de l'équipe de France de football avaient par exemple reversé leur cachet pour un match).

Comme le montre notre infographie, basée sur les [données](#) de l'association, le nombre de repas distribués gratuitement par les équipes des Restos n'a cessé d'augmenter depuis leur création en 1985. Cette première année, 8,5 millions de repas avaient en effet été distribués. Mais en 2022-2023, ce chiffre avait grimpé à 171 millions, soit une multiplication par 20, avant de redescendre légèrement l'an dernier - en raison de l'incapacité de l'association à répondre à la demande. En raison de leurs sévères difficultés, les Restos du Cœur avaient dû revoir à la baisse leurs critères d'éligibilité à l'aide alimentaire et refuser plus de 110 000 inscriptions ; ils avaient malgré tout accueilli plus de 1,3 millions de personnes. Interviewé par France24 mardi, le porte-parole de l'association, Yves Mérillon, a évoqué une statistique inquiétante : l'année dernière, 10 % des personnes aidées par les Restos du Cœur étaient des enfants de moins de trois ans. Ils étaient ainsi 128 000 à dépendre de l'aide alimentaire de l'association.

De Valentine Fourreau pour [Statista](#)

[McCormick a accueilli une cinquantaine d'enfants pour les goûters du cœur Vahiné](#)

Plus d'un enfant sur cinq ne mange pas trois repas par jour en France

Écrit par le 17 juin 2025

Les privations matérielles et sociales des jeunes générations

Part des enfants et adolescents interrogés en France ayant déclaré se trouver dans les situations suivantes



Base : plus de 20 000 enfants et adolescents (6-18 ans) interrogés en France entre octobre 2023 et mars 2024.

Source : UNICEF - Consultation nationale des 6-18 ans 2024



statista

Selon une [étude](#) de l'UNICEF, dont les résultats ont été publiés mardi 19 novembre, à la veille de la Journée internationale des droits de l'enfant, un nombre significatif d'enfants et d'adolescents éprouvent des privations matérielles et sociales en France. Plus de 20 000 enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans ont participé à cette consultation nationale menée entre octobre 2023 et mars 2024. D'après les résultats, plus d'un enfant sur cinq (23 %) ne mange pas trois repas par jour en France et 16 % ont

Écrit par le 17 juin 2025

déclaré éprouver des privations matérielles. De plus, plus d'un sur quatre (26 %) a rapporté des difficultés d'accès à la connaissance et 16 % des difficultés d'accès aux soins dentaires.

Par ailleurs, l'enquête met en évidence des chiffres alarmants concernant le déficit de protection et le rejet social. En effet, 30 % des enfants et adolescents interrogés ont déclaré avoir été blessés physiquement, frappés ou avoir subi des attouchements non désirés par d'autres enfants, et 13 % par des adultes. Elle révèle également que les enfants qui vivent dans des familles monoparentales ou dans des quartiers défavorisés sont beaucoup plus susceptibles de subir un cumul de privations. « Ces privations, souvent cumulatives, engendrent un sentiment d'exclusion profond chez ces enfants et adolescents, qui se sentent contraints par un écart par rapport à la norme, sans nécessairement être plongés dans une détresse absolue », relève l'UNICEF.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

De Gisèle Halimi à Gisèle Pelicot : 50 ans après, même combat

Écrit par le 17 juin 2025



« Faut-il y être ? Pourquoi y aller ? Informations ? Voyeurisme ? Soutien ? La question s'est posée pour beaucoup d'entre nous qui nous rendons aux audiences. » Retour sur ce procès hors-normes avec Michèle Périn, correspondante de L'Echo du mardi et militante féministe locale engagée.

Femmes, hommes, jeunes, vieux, étudiants en droit ou en journalisme, de tous les milieux sociaux : tous les jours depuis le 2 septembre - date d'ouverture du procès au Palais de justice d'Avignon - la queue se forme dès 7h du matin pour pouvoir entrer dans la petite salle d'audience qui ne peut accueillir malheureusement qu'une soixantaine de personnes. Un temps d'attente de plus d'une heure avant l'ouverture des portes où les langues se délient : « on est là pour soutenir Gisèle », « je suis là car je fais des études de droit », « je veux comprendre », « le débat m'intéresse » « ça me touche dans mon histoire personnelle »

Voyeurisme ? Non ce n'est pas du voyeurisme que d'assister à ce procès

Au sens strict du terme 'le voyeur' n'interagit pas directement avec son sujet, celui-ci ignorant souvent qu'il est observé. Or Gisèle Pelicot elle-même a demandé un procès public. Il serait difficile à admettre d'être accusé de voyeurisme en assistant au procès, c'est-à-dire d'être accusé du même délit pour lequel a été arrêté son ex-mari Dominique Pelicot dans un premier temps- avoir filmé une femme à son insu dans une cabine d'essayage du centre commercial Leclerc de Carpentras - ce qui a été à l'origine de l'

Ecrit par le 17 juin 2025

enquête et de la découverte des viols subis par Gisèle Pelicot par 50 hommes (identifiés) à son insu et organisés par son mari Dominique Pelicot pendant près de 10 ans. Ce que l'on appelle communément dans la presse -à tort- les viols de Mazan.

« Il n'y a pas de jury populaire. »

Cour d'assise ? Ce n'est pas une cour d'assise

Aussi étonnant que cela puisse paraître, ce n'est pas une cour d'assise qui juge mais une cour criminelle. La différence ? Il n'y a pas de jury populaire. La cour criminelle, qui a été généralisée sur tout le territoire français depuis janvier 2023 est composée uniquement de magistrats professionnels, sans jury populaire. Pas d'effets de manches, « d'objections votre honneur ! » à la mode série américaines, il ne s'agit pas de convaincre un jury populaire. Moins de passion peut-être mais tout autant d'émotions. D'où l'intérêt de rendre ce procès public et d'y assister en tant que citoyens et citoyennes.

Gisèle Pelicot, un courage qui force le respect

« Il faut que la honte change de camp » a-t-elle dit dès le début, en refusant le huis clos et en demandant que les vidéos de ses viols soient montrées. Elle prouve sa détermination en traversant le hall du Palais de justice d'Avignon 4 fois par jour (les audiences s'arrêtent entre midi et deux) dignement. Et nous, nous sommes là pour la soutenir quatre fois par jour en l'applaudissant. Elle nous répond par un hochement de tête, humblement, la main sur le cœur. Quand elle en a la force, elle s'adresse aussi à nous pour nous remercier d'être là.

« Les silences prennent alors toute leur importance. »

Voir ? Non surtout entendre au-delà de l'entendement

Nous sommes, nous le public, dans la salle de retransmission et nous avons face à nous un écran avec une image filmée par une caméra fixe (nous ne sommes pas au cinéma !) donc nous voyons uniquement ce qui est cadré par un plan fixe serré, c'est-à-dire face à nous le président et les magistrats, et les accusés ou témoins de dos qui viennent à la barre pour déposer. Nous voyons et entendons les questions posées par le Président ou les avocats mais nous ne voyons pas toujours les réponses, nous les entendons, Est ce gênant ? Non, les mots et les silences prennent alors toute leur importance et les réponses glaçantes des accusés, leurs dénis achèvent de nous convaincre de l'horreur des faits. Entendre au-delà de l'entendement comment ces hommes ont pu en arriver là.

« C'est le procès des violences faites aux femmes. »

Procès de Mazan ? Ce n'est pas le procès de Mazan

Effectivement c'est un raccourci qui donnerait à penser que tous les accusés sont de Mazan, que

Ecrit par le 17 juin 2025

'l'affaire' est circonscrite à un territoire. Il faut dire les choses : c'est le procès de plus de 50 hommes, venant de toutes origines. Ils ont un nom, la victime a un nom et les faits doivent être nommés : viol. C'est le procès des violences faites aux femmes, le procès du patriarcat mais dire le procès de Mazan serait réducteur et un affront pour toutes les femmes victimes.

[Mazan : il ne faut pas se tromper de procès](#)

Fait divers ? Ce n'est pas un fait divers

Tant que l'on traitera le viol comme un fait divers parmi d'autres, un délit et non un crime c'est-à-dire un 'événement tragique' subi par un individu on s'interdit de le penser en fait de société. La presse nationale et internationale s'est emparée du procès Pelicot pour un procès hors norme (il est rare d'avoir des preuves de viol et d'avoir plus de 50 accusés à la barre en même temps pour une même victime) mais il ne devient pas encore un fait de société ou un fait politique. Peu de réactions politiques, syndicales, à part quelques associations, initiatives féministes ou prises de paroles individuelles publiques. Il reste cependant encore 2 mois d'audiences- le procès devant se terminer le 20 décembre - pour qu'il le devienne pleinement. Et que les questions qu'il soulève trouvent des réponses législatives et juridiques et contribuent à changer les mentalités.

« Trouver des réponses législatives et juridiques qui contribuent à changer les mentalités. »

Un débat qui commence enfin...

Le combat de Gisèle Pelicot dépasse désormais son cas personnel et à travers ce procès hors norme et historique la question du consentement, du patriarcat, de la soumission chimique, du fantasme de la femme-morte, du tabou du viol conjugal commence enfin à émerger dans les sphères familiales et dans le débat public.

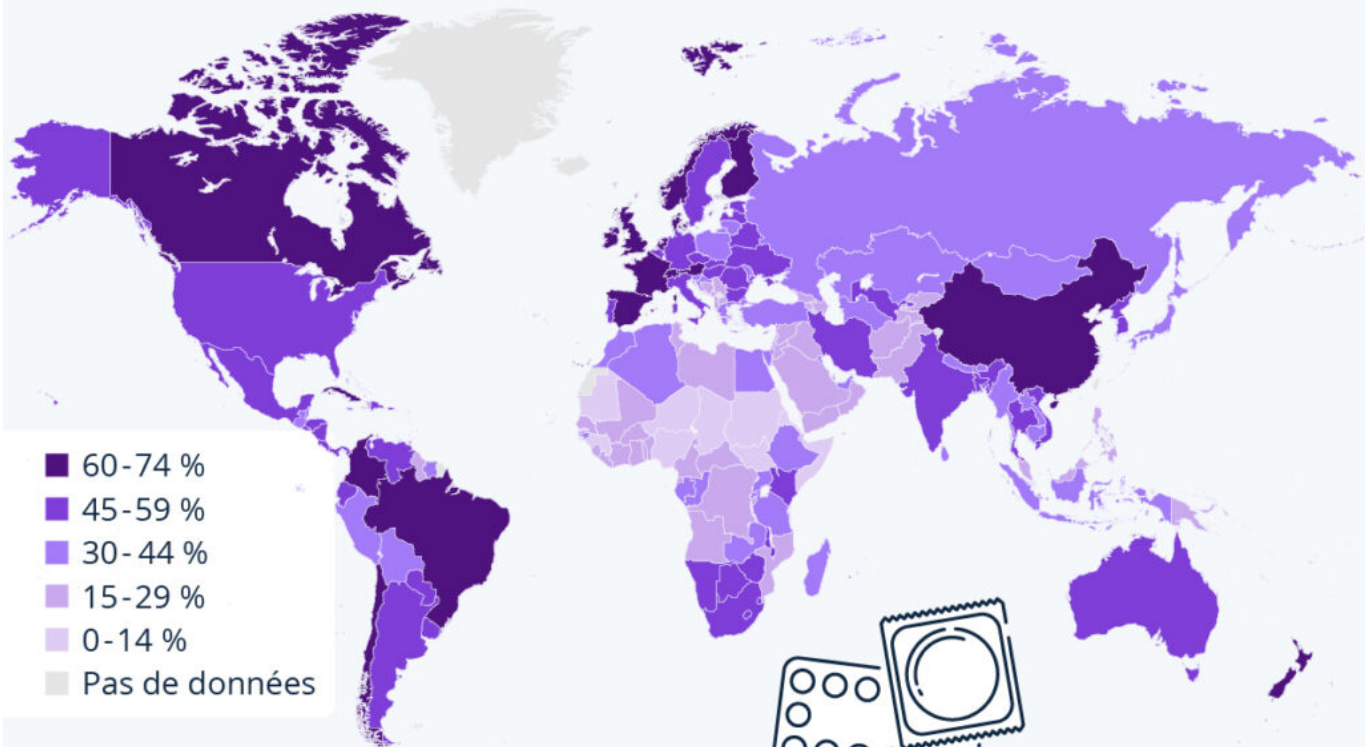
La publicité des débats, le refus du huis clos et notre présence aux audiences se justifient alors pleinement.

Le recours à la contraception dans le monde

Écrit par le 17 juin 2025

Le recours à la contraception dans le monde

Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans utilisant des moyens de contraception modernes en 2024*



* Par exemple : préservatif, pilule, stérilet.

Source : Fonds des Nations unies pour la population



statista

Hier, c'était la journée mondiale de la contraception. A cette occasion, le site de Data [Statista](#) fait le point sur son usage et son accès en France et dans le monde.

En France, l'accès aux méthodes contraceptives modernes ne pose généralement pas de problème. Selon l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), la pilule et le stérilet sont les deux

Ecrit par le 17 juin 2025

[méthodes les plus répandues dans le pays](#). D'après les statistiques les plus récentes du Fonds des Nations Unies pour la population, au total, près de deux tiers des femmes françaises âgées de 15 à 49 ans utilisent des moyens de contraception modernes. La France fait ainsi des dix pays du monde où cette valeur est la plus élevée, derrière, entre autres, la Finlande (74 %), le Canada (71 %), la Chine (69 %) et la Suisse (68 %).

En revanche, la pilule, le stérilet ou le préservatif ne sont utilisés que par un tiers des femmes ou moins dans 71 pays et territoires autour du globe, que ce soit à des fins de planification familiale ou de protection contre les maladies sexuellement transmissibles. Il s'agit principalement de pays du Moyen-Orient et d'Afrique. En Afghanistan, par exemple, seule une femme sur cinq environ utilise la contraception. Au Nigeria, l'un des dix pays les plus peuplés du monde, ce chiffre est de 14 %. Mais l'accès aux contraceptifs modernes semble également constituer un problème dans certains pays d'Europe - notamment en Serbie (29 % d'utilisatrices) et en Albanie (6 % seulement).

Quelles méthodes de contraception sont les plus utilisées en France ?

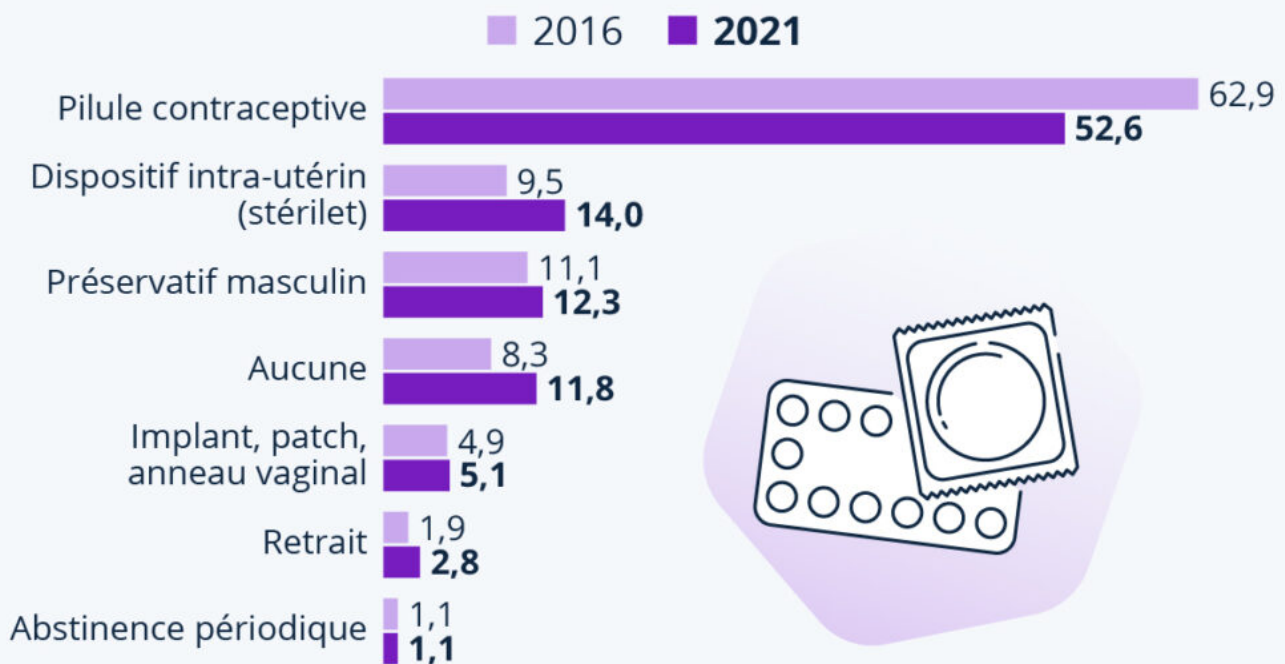
Bien que la pilule reste la principale méthode de contraception utilisée par les femmes françaises avant la grossesse, son usage connaît une baisse continue ces dernières années. Comme le rapporte l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) dans sa dernière [enquête périnatale](#), les femmes utilisatrices d'une contraception orale avant la grossesse étaient 73,8 % en 2010, 62,9 % en 2016 puis 52,6 % en 2021. En l'espace d'une décennie environ, l'usage de la pilule a ainsi diminué de plus de vingt points de pourcentage au sein de la population étudiée.

Comme le montre notre infographie, la diminution de l'utilisation de la pilule contraceptive est en partie compensée par l'adoption d'autres méthodes hormonales ou non hormonales, en particulier le dispositif intra-utérin (ou stérilet) dont l'usage est passé de 9,5 % en 2016 à 14,0 % en 2021, tandis que l'utilisation du préservatif masculin a lui augmenté d'environ un point de pourcentage (12,3 % en 2021). Les méthodes naturelles, telles que le retrait (ou « coït interrompu »), sont également en légère hausse au cours des cinq dernières années étudiées. Cependant, on constate que la part des femmes qui déclarent n'utiliser aucune contraception a elle aussi augmenté, passant de 8,3 % en 2016 à 11,8 % en 2021.

Écrit par le 17 juin 2025

Les moyens de contraception les plus utilisés en France

Dernière méthode de contraception utilisée par les femmes françaises avant leur grossesse (en % d'utilisatrices)



Échantillon : environ 11 000 femmes enceintes interrogées. Réponse non incluse dans le graphique : "autre méthode" (seulement 0,3 % des répondantes en 2016 et 2021).

Source : Inserm



statista

De [Tristan Gaudiaut](#) pour [Statista](#)

Ecrit par le 17 juin 2025

Réglementation, motorisation, tarification : l'automobiliste en plein brouillard



6 Français sur 10 ne croient pas que la voiture électrique remplacera complètement un jour les voitures thermiques. C'est ce qui ressort d'une nouvelle étude de [l'Observatoire Cetelem](#).

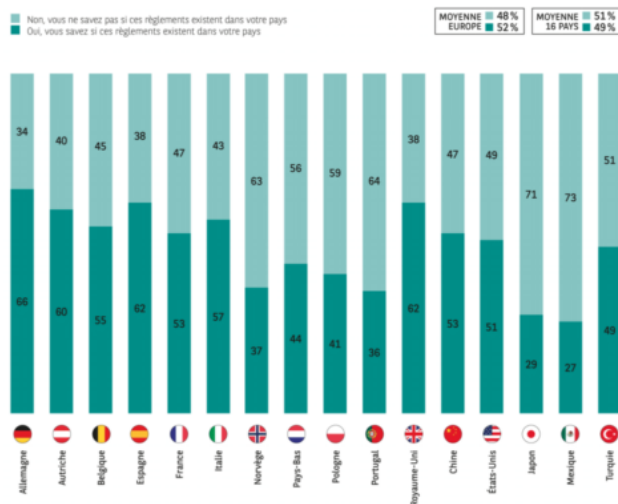
Pendant des années, presque depuis son origine, le secteur automobile s'est développé sans que rien ou presque ne vienne contrarier sa croissance et son succès. Et puis les contraintes, notamment environnementales au sens large du terme, ont pris de l'épaisseur ; l'électricité a été choisie par les pouvoirs publics comme énergie unique pour faire rouler la voiture de demain ; et les crises financière, économique et géopolitique se sont superposées en un rien de temps. Alors que les automobilistes sont en perte de repères, ne savent plus vraiment à quelle marque se vouer, soupèsent la pertinence du passage à l'électricité, l'Observatoire Cetelem de l'Automobile révèle des points de vue contrastés, parfois étonnants, parfois inquiétants mais qui éclairent sur la nécessité de voir se dissiper au plus vite ce brouillard qui pourrait à terme pénaliser tout le monde.

Ecrit par le 17 juin 2025

VOITURES THERMIQUES : LE FLOU

Dans certains pays, des règlements prévoient l'interdiction de la vente des véhicules thermiques (essence, gazole, hybride) dans 10 à 15 ans pour lutter contre la pollution de l'air. Savez-vous si des règlements de ce type existent dans votre pays ?

A tous. En %.



OBSERVATOIRE
Citoyen

Source : l'Observatoire Citoyen de l'Automobile 2024



AUTO
2025

ZFE et réglementations riment avec confusion et scepticisme

L'inflation, toujours forte dans la plupart des pays, contribue à perturber la perception économique des automobilistes. Ainsi marqués par les récentes hausses des tarifs, plus de trois quarts d'entre eux (76%) s'inquiètent de la hausse des prix des voitures neuves dans les 5 prochaines années et ils sont 4 sur 10 à juger que la hausse possible du coût de l'énergie est un frein à l'achat.

Concernant les Zones à faibles émissions (ZFE), si plus de 7 personnes sur 10 (73%) en connaissent l'existence, seulement un tiers (34%) voit précisément ce dont il s'agit, une part qui est néanmoins plus importante chez les Français (48%). Un flou qui s'accroît lorsqu'il s'agit de se projeter dans le futur puisque près d'un automobiliste sur 2 (48%) ne sait pas si des ZFE seront mises en place dans son pays.

Écrit par le 17 juin 2025

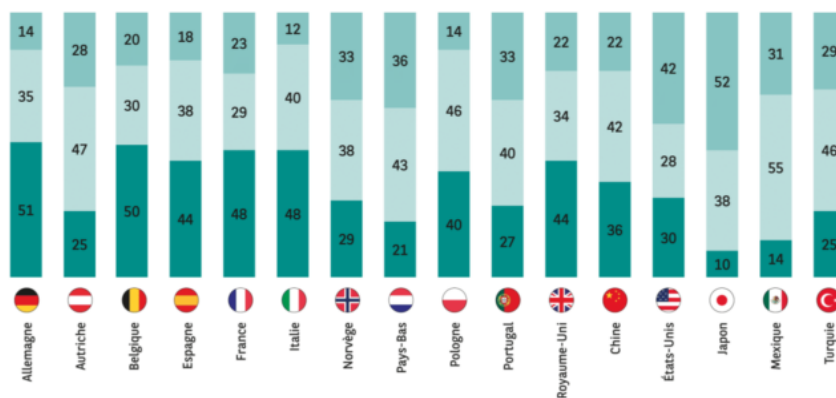
LES ZFE PEU CONNUES

Connaissez-vous l'existence de ce type de réglementation dans le monde (ZFE) ?

À tous. En %.

■ Non
 ■ Oui, mais vous ne voyez pas précisément ce dont il s'agit
 ■ Oui et vous voyez précisément ce dont il s'agit

MOYENNE EUROPE 23%
 MOYENNE 16 PAYS 27%



Source : L'Observatoire Cetelem de l'Automobile 2024.

OBSERVATOIRE Cetelem



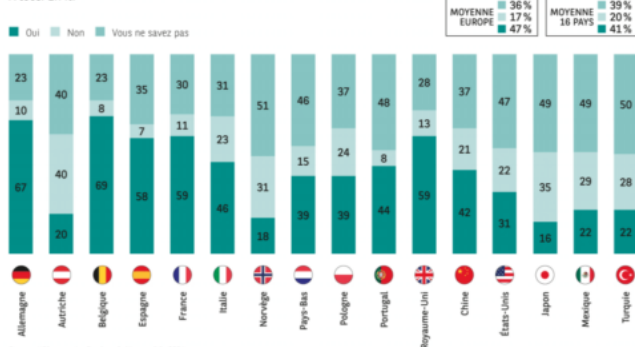
Si 66% des personnes interrogées pensent que les ZFE sont une bonne mesure, dans les pays où elles sont implantées, comme la France et la Belgique, elles y comptent 50% de réfractaires. En outre, selon 8 personnes sur 10, cette mesure est jugée comme injuste pour les ménages aux faibles revenus qui ne seront pas en mesure de remplacer leur véhicule. Enfin, près de 6 personnes sur 10 (57%) poussent le raisonnement à son extrême en estimant que les ZFE sont irréalistes et espèrent qu'elles ne verront jamais le jour. L'esprit contestataire (et réfractaire) français reste vivace puisqu'un sur 2 persistera à circuler dans les ZFE au volant de son véhicule banni, un esprit de révolte également partagé par les Allemands.

La confusion, associée au scepticisme, règne donc au sujet des ZFE. Il en est de même, voire davantage, à propos des réglementations concernant les motorisations. En effet, seulement la moitié des consommateurs (49%) est au courant de l'interdiction de la vente des véhicules thermiques (essence, gazole, hybride) dans 10 à 15 ans pour lutter contre la pollution de l'air.

Ecrit par le 17 juin 2025

LES ZFE : INJUSTES POUR 82% DES EUROPÉENS

Selon vous, y a-t-il actuellement des zones de ce type (ZFE) dans votre pays ?
À tous. En %



Source : L'Observatoire Cetelem de l'Automobile 2024

OBSERVATOIRE
Cetelem

Etes-vous d'accord ou non avec chacune des affirmations suivantes concernant ces zones de restriction mises en place pour améliorer la qualité de l'air (ZFE) ?

Part des répondants ayant répondu « Tout à fait d'accord » et « Plutôt d'accord ». En %.



Source : L'Observatoire Cetelem de l'Automobile 2024

AUTO
100%

Comme pour les ZFE, la principale critique porte sur une injustice non pas collective, mais associée à l'individu ou à la sphère familiale avec près de 8 personnes sur 10 (78%) qui soulignent que les ménages seraient les premiers pénalisés en ne pouvant pas revendre leur véhicule thermique avec comme conséquence l'impossibilité de se déplacer. C'est à nouveau en France (85%), mais aussi en Belgique (83%), que cette injustice est la plus fortement ressentie.

Alors que les mesures les plus coercitives, au moins en Europe, ne se profilent pas avant 2035, 7 automobilistes sur 10 estiment cependant que le calendrier de leur mise en œuvre est trop resserré. Français (75%) et Belges (74%) vilipendent ce manque de temps, rejoints par les Espagnols (72%). Dans un même élan, ils sont 6 sur 10 (61%) à pointer l'irréalisme de cette réglementation qui ne devrait pas voir le jour ou qui devrait être annulée selon eux, ainsi que leur inefficacité pour lutter contre la pollution (57%). Néanmoins, plus de 6 personnes sur 10 (63%) pensent que c'est une bonne mesure, la moitié d'entre eux affirment même qu'elle est insuffisante (55%).

La voiture électrique joue les premiers rôles...mais pose question

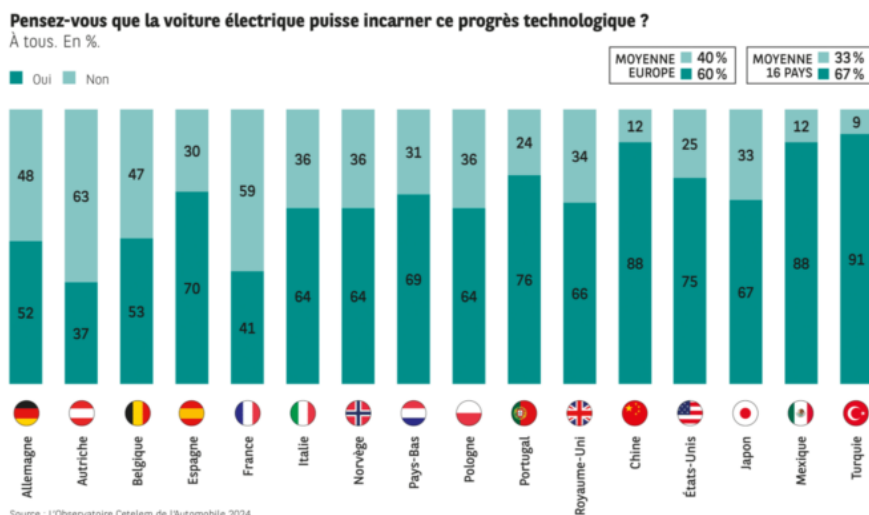
Malgré un contexte économique tendu et le durcissement des réglementations, majoritairement, un monde sans voiture n'est pas envisagé. Seulement 1 personne sur 5 (20%) estime que demain sa place sera moins importante qu'aujourd'hui, des opinions exprimées surtout en Europe (22%), et particulièrement en France (29%).

72% des Français pensent que le progrès technologique fera émerger une voiture plus vertueuse, mais seuls 4 d'entre eux sur 10 (41% contre 67% au niveau monde) voient dans le véhicule électrique son

Ecrit par le 17 juin 2025

incarnation et qui, à terme, va complètement remplacer la voiture thermique (38% contre 54% dans le monde).

VOITURE ÉLECTRIQUE : L'OMBRE D'UN DOUTE



Pour la première fois, les véhicules électriques arrivent en tête des intentions d'achat. Ainsi, ceux qui souhaitent acheter une voiture sont plus d'un sur 3 (32%) à envisager de choisir une motorisation électrique. En ajoutant à ce chiffre celui des acheteurs déclaratifs de voitures hybrides, rechargeables (25%) ou non (16%), il s'agit d'une vraie bascule du marché. A noter que la France est le pays avec la Belgique, l'Autriche, et la Pologne où les intentions d'achat d'un véhicule électrique sont les moins affirmées (aux alentours de 20%). Comme toujours, le blocage est d'abord économique : pour près de la moitié des personnes interrogées (48%), le prix d'un véhicule électrique est trop élevé, avec surtout les Néerlandais (62%) et les Français (53%) pour le souligner. Viennent ensuite les craintes de rencontrer des difficultés pour recharger son véhicule (36%), et que l'autonomie de celui-ci soit trop limitée par rapport à leurs besoins (31%), cette préoccupation est particulièrement importante chez les Français (42%).

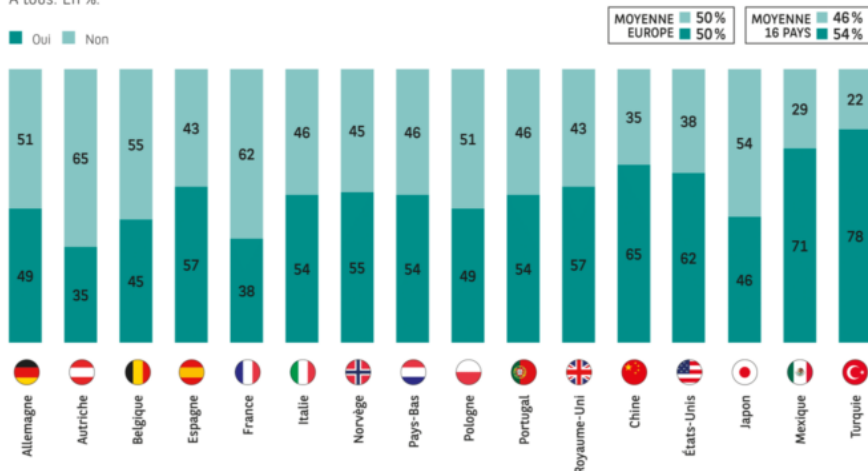
La problématique du coût ne se limite pas au seul achat, mais s'étend aussi à l'usage du véhicule électrique. Confrontés à l'augmentation récente, et potentiellement future, du prix de l'électricité, les automobilistes s'interrogent. Les trois quarts d'entre eux (74%, et 77% des Français) voient dans cette perspective un usage plus coûteux que celui d'un véhicule doté d'une motorisation traditionnelle. Plus encore que la prééminence programmée du véhicule électrique, les automobilistes remettent en cause son utilisation en raison d'une production énergétique qu'ils prévoient insuffisante. Sans doute sous

Ecrit par le 17 juin 2025

l'influence évidente de la crise énergétique liée à la guerre en Ukraine, plus de 6 Européens sur 10 (62%) et plus de 7 Français sur 10 (71%) affichent ce point de vue.

VOITURE ÉLECTRIQUE : L'OMBRE D'UN DOUTE

Pensez-vous que la voiture électrique va à terme complètement remplacer la voiture thermique ?
À tous. En %.



Source : L'Observatoire Cetelem de l'Automobile 2024.



Pour passer du thermique à l'électrique, 8 personnes interrogées sur 10 (79%) jugent indispensable le versement d'aides par les pouvoirs publics. Or, un peu plus de la moitié des automobilistes (54%) ne savent pas s'il en existe dans leur pays et ils sont plus de 7 sur 10 (72%) à les trouver trop confuses. Français (80%) et Polonais (79%) sont les plus nombreux à dénoncer cette complexité souvent d'ordre administratif.

Véhicule électrique : la Chine contre le reste du monde

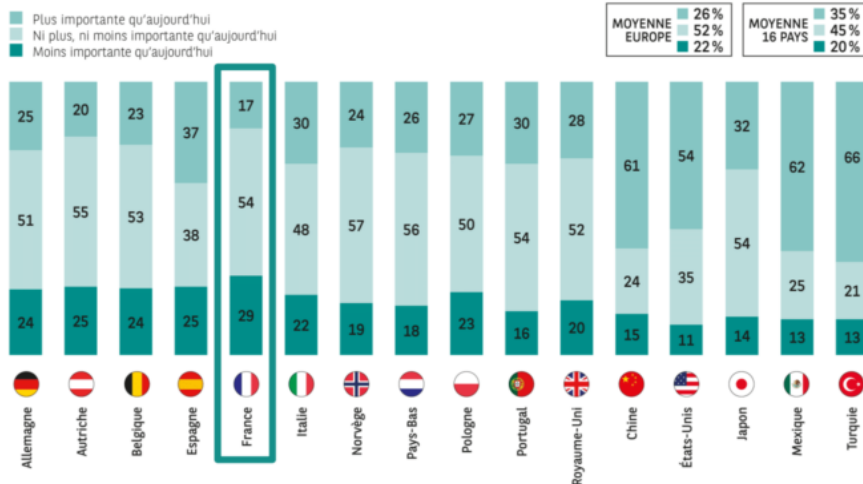
Avec plus de 20 marques qui ont vu le jour en un peu plus de 20 ans, le marché chinois et de ses marques connaissent une croissance exponentielle. Pourtant, il souffre d'un déficit d'image. En effet, un peu moins d'1 sondé sur 2 et moins de 4 Français sur 10 (39%) ont une opinion favorable des marques du premier pays constructeur mondial. A l'opposé avec 90% des personnes interrogées qui en ont une bonne opinion, les marques européennes jouissent d'une cote impressionnante, eu égard notamment à leur antériorité sur l'ensemble des marchés.

Écrit par le 17 juin 2025

LA FRANCE SE DISTINGUE

D'après vous dans cinq ans, quelle sera la place de la voiture dans votre pays ?

À tous. En %.



Source : L'Observatoire Cetelem de l'Automobile 2024

OBSERVATOIRE Cetelem



AUTO 100%

À la question de savoir si les automobilistes sont prêts à les acheter, là aussi une préférence est accordée aux marques européennes pour un peu plus de 8 personnes interrogées sur 10. Les marques chinoises continuent de fermer la marche, avec 4 personnes sur 10, et près de 3 Français sur 10 (28%) prêts à acheter un de leurs modèles.

« Cette nouvelle édition de l'Observatoire Cetelem montre que les automobilistes sont dans l'expectative à maints égards, jusqu'à faire preuve de suspicion et de scepticisme. Il appartient à nombre de constructeurs de clarifier leur politique industrielle et commerciale, ainsi que leur communication, afin de ne pas subir définitivement une concurrence qui a souvent un temps d'avance sur la question électrique. De même qu'il revient aux pouvoirs publics d'adopter une ligne claire et stable, sans atermolement, pour faciliter la transition énergétique du monde automobile. » conclut [Flavien Neuvy](#), directeur de l'Observatoire Cetelem.

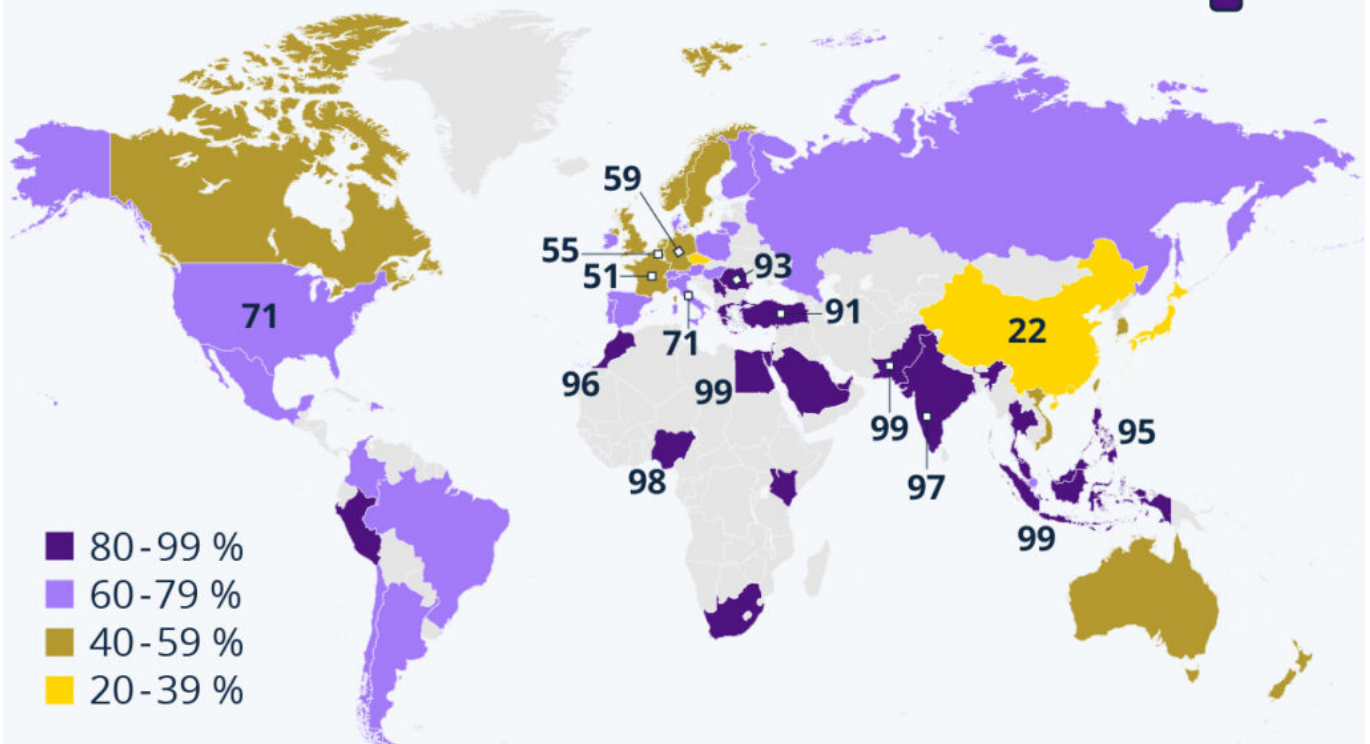
**Méthodologie : Les analyses économiques et marketing ainsi que les prévisions ont été réalisées en partenariat avec la société d'études et de conseil C-Ways spécialiste du Marketing d'Anticipation. Les terrains de l'enquête consommateurs quantitative ont été conduits par Toluna Harris Interactive du 28 juin au 17 juillet 2023 dans 16 pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Chine, Espagne, États-Unis, France, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni et Turquie. Au total, 15 000 personnes ont été interrogées en ligne (mode de recueil CAWI). Ces personnes âgées de 18 à 65 ans sont issues d'échantillons nationaux représentatifs de chaque pays. La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas (sexe, âge). 3 000 interviews ont été réalisées en France et 800 dans chacun des autres pays.*

Où est-on le plus - et le moins - religieux?

Ecrit par le 17 juin 2025

Une question de foi

Part des répondants disant suivre une religion dans une sélection de pays (en %)



- 80-99 %
- 60-79 %
- 40-59 %
- 20-39 %

Base : entre 2 000 et 60 000 adultes (18-64 ans) interrogés par pays entre avril 2022 et juin 2023.

Source : Statista Consumer Insights



statista

La [religion](#) joue un rôle prépondérant dans la vie de milliards de personnes autour du globe. Cependant, comme le montre notre infographie, la part des personnes se déclarant religieuses varie fortement de pays en pays.

D'après les données des [Consumer Insights](#) de Statista, seulement 22 % de la population adulte

Ecrit par le 17 juin 2025

interrogée en Chine affirment ainsi suivre un type de croyance religieuse, le taux le plus bas parmi les 56 pays inclus dans l'étude. À l'extrême opposé se trouvent l'Indonésie, l'Égypte et le Pakistan, où 99 % des participants déclarent avoir une affiliation religieuse.

En Europe, la République tchèque (27 %) est le pays qui compte le moins de personnes se déclarant croyantes, tandis que la Roumanie se distingue comme le plus religieux (93 %). Dans l'Hexagone, 51 % des personnes interrogées affirment adhérer à une croyance. Nos voisins belges (55 %), allemands (59 %), espagnols (62 %) et suisses (69 %) affichent quant à eux des valeurs supérieures.

Le Chili est le pays d'Amérique latine avec la population la moins religieuse, malgré près de sept répondants sur dix se décrivant comme croyants. La nation la plus pieuse de la région est le Pérou, où 82 % des participants à l'enquête déclarent appartenir à une religion.

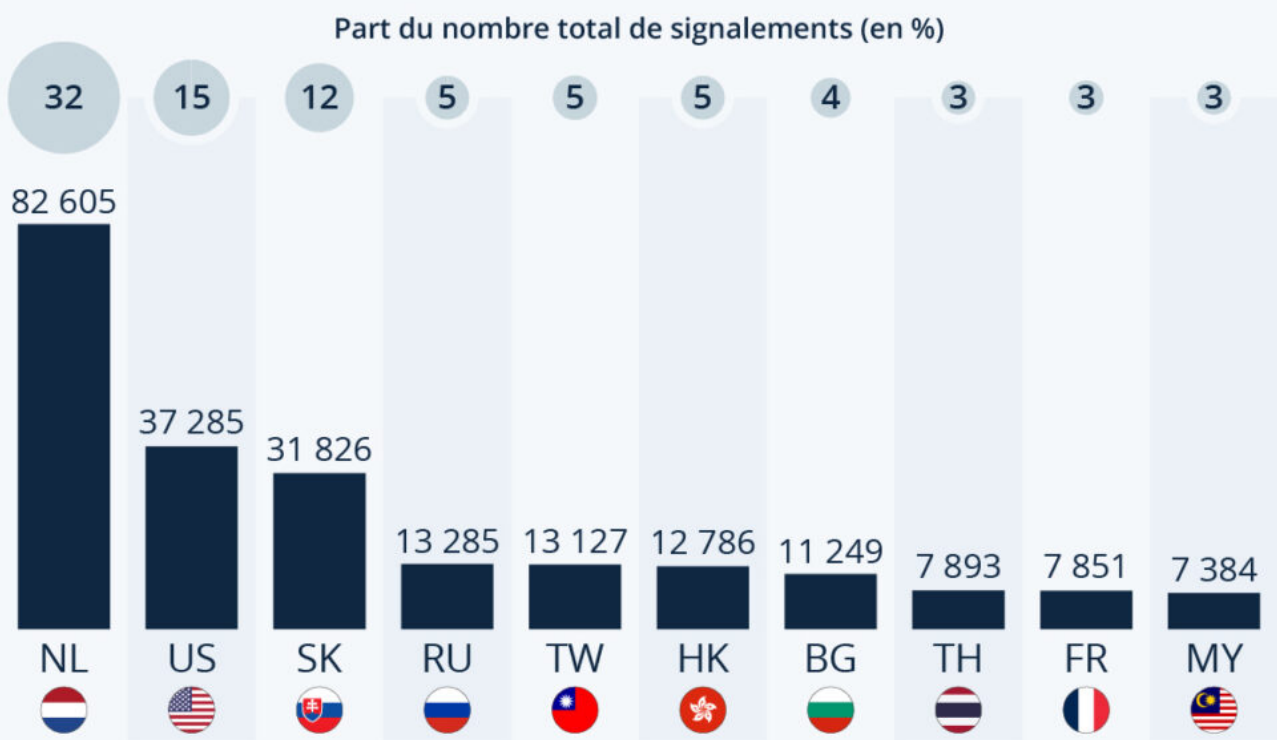
Valentine Fourreau pour [Statista](#)

Les pays qui hébergent le plus d'URL signalés pour leur contenu pédocriminel

Ecrit par le 17 juin 2025

Contenu pédocriminel : où sont hébergés les URL signalés ?

Nombre d'URL signalés confirmés comme contenant des abus sexuels sur des enfants en 2022, par pays hébergeur



Source : Internet Watch Foundation



statista 

En 2022, un tiers de tous les sites internet signalés à l'ONG Internet Watch Foundation (IWF) pour leur contenu pédocriminel étaient hébergés sur des serveurs situés aux Pays-Bas. C'est en tout cas ce que révèle le plus récent rapport de l'organisation de surveillance du net basée au Royaume-Uni. L'année dernière, 375 230 signalements ont été évalués par l'IWF, et 255 588 ont été confirmés comme contenant des images d'abus sexuels sur des enfants, ayant des liens vers ces images, ou en faisant la publicité.

Ecrit par le 17 juin 2025

Après avoir évalué si une image ou une vidéo ne respecte pas la loi, l'IWF retrace l'URL jusqu'à l'emplacement du serveur physique sur lequel le contenu est hébergé. L'ONG contacte ensuite le gouvernement et les services de police du pays, et collaborent également avec des organisations internationales telles qu'Europol et Interpol, afin de faire supprimer les contenus criminels.

Selon le rapport, en 2022, près de trois URL sur cinq (59 %) signalés comme contenant des image d'abus sexuels sur enfants étaient hébergés dans les États membres de l'UE. Si les Pays-Bas et les États-Unis ont tous deux enregistré un nombre élevé de signalements l'année dernière, les deux pays ont tout de même constaté une diminution de la proportion d'URL qu'ils hébergeaient par rapport à l'année précédente (de 41 % en 2021 à 32 % en 2022 aux Pays-Bas, et de 21 % en 2021 à 15 % en 2022 aux États-Unis).

Valentine Fourreau pour [Statista](#)